

## Luttes, territoires et justice spatiale

**Judicaëlle Dietrich | Elise Roche | Thomas Zanetti**

**Judicaëlle Dietrich** : maîtresse de conférences, université Lyon 3, UMR 5600 Environnement Ville Société

Courriel : [judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr](mailto:judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr)

**Elise Roche** : professeure, université Lumière Lyon II, Laboratoire Triangle, UMR 5206

Courriel : [elise.roche@univ-lyon2.fr](mailto:elise.roche@univ-lyon2.fr)

**Thomas Zanetti** : maître de conférences, université Lyon 3, UMR 5600 Environnement Ville Société

Courriel : [thomas.zanetti@univ-lyon3.fr](mailto:thomas.zanetti@univ-lyon3.fr)

Ce numéro « Luttes, territoires et justice spatiale » s'inscrit dans le récent essor des travaux sur les mobilisations et la géographie de l'action collective, dont il souhaite prolonger les analyses (Auyero, 2005 ; Ripoll, 2008 ; Mahoudeau, 2016). On observe en effet depuis plus d'une décennie une augmentation des ouvrages et des numéros de revues visant à étudier ces « formes particulières d'action collective » (Rui, 2010) à travers leur dimension spatiale (Melé et Neveu, 2019 ; Pailloux et Ripoll, 2019). Ce champ a d'abord été structuré dans la géographie anglophone (Miller, 2000 ; Miller et Martin, 2000) et par la sociologie des mouvements sociaux prenant en compte l'espace des mobilisations (Mathieu, 2012 ; Pailloux et Ripoll, 2019). La « mobilisation » est ici entendue comme un moment de mise en relation de pouvoirs entre des groupes ou des collectifs qui portent des revendications impliquant d'une manière ou d'une autre le gouvernement (en tant que médiateur, objet ou cible des revendications) (Mc Adam *et al.*, 2001).

L'inscription dans ce champ de recherche constitué s'accompagne d'une volonté de renouveler les apports de la littérature sur les luttes : en établissant le rapport qu'elles entretiennent avec la justice, en examinant leur dimension territoriale, et en interrogeant leurs enjeux au prisme de l'informalité. Comment les luttes territoriales se saisissent-elles de la justice spatiale ? La notion de territoire peut-elle être considérée

comme un outil conceptuel pour penser les luttes contre les injustices spatiales ? Comment ces luttes mettent-elles en relation des rapports de pouvoir, des positionnements, et des modes d'action qui s'inscrivent dans un continuum entre pratiques informelles et dynamiques d'institutionnalisation ?

Ce numéro s'attache ainsi à analyser des luttes portées par une aspiration à la justice et par la contestation de diverses formes d'inégalités (sociales, raciales, économiques, environnementales...). Mais au nom de quelle justice se mobilise-t-on ? Parler de « luttes » implique une dimension contestataire, à contre-courant, quand la sociologie des mouvements sociaux fait plus souvent référence à l'« action collective ». Si ces deux formulations peuvent désigner des mouvements sociaux comparables, ce choix terminologique incite à mettre l'accent sur des périodes de cristallisation ou d'accélération de ces luttes, se prêtant à une transformation active du « territoire ». Les luttes que nous considérons comme territoriales définissent-elles leurs objectifs en termes de justice ? Nous faisons le choix d'analyser les luttes au prisme du territoire, en suivant un raisonnement dialectique : tout d'abord, comment se territorialisent-elles, en articulant des dimensions matérielles (ou spatiales), culturelles (ou symboliques) et politiques (ou sociales) ; et comment, ensuite, un territoire est-il aussi produit par des formes d'action collective, informelles ou en cours d'institutionnalisation, qu'elles soient autonomes ou hybridées par des interactions avec les pouvoirs publics.

L'action collective est ici entendue au sens large de la « politique contestataire » telle que définie par Doug McAdam et ses coauteurs (2001), et saisie dans sa capacité à transformer le(s) territoire(s) et leur(s) gouvernement(s). Car, et c'est la troisième entrée que nous retenons, ces mobilisations en faveur de la justice peuvent relever d'une action collective organisée, mais le terme de « luttes » évoque également des modes d'action plus spontanés, que recouvre en partie le concept d'informalité. Les luttes sur lesquelles nous nous penchons seraient de cette manière des formes d'action collective territorialisées engageant un dialogue ou une contestation collective en dehors des cadres d'une démocratie sociale impliquant des acteur·rice·s contestataires repéré·e·s et rencontré·e·s dans des cadres de négociation définis. Nous y reconnaissons ce que Asef Bayat (2013) et Ananya Roy (2009) qualifient d'« *insurgent* » en référence à des formes ascendantes de transformation du territoire. Ce numéro permet ainsi de s'intéresser à ce que les mobilisations révèlent de la tension, d'une part, et des hybridations, d'autre part, entre une fabrication informelle du territoire (par le bas, spontanée, issue de la société civile) et des formes d'aménagement plus institutionnalisées (initiées et encadrées par les pouvoirs publics, par le haut). L'informalité et l'institutionnalisation sont, dans ce contexte, entendues comme des

concepts non exclusifs, éminemment poreux et le plus souvent hybridés (McFarlane, 2012).

### **S’engager et se positionner dans des luttes territoriales**

Les textes réunis renvoient aux débats sur l’engagement et la positionnalité des chercheur·euse·s, et interrogent sur une éventuelle spécificité en la matière des travaux sur les luttes. La littérature scientifique relative à celles-ci invite les chercheur·euse·s à la réflexivité pour définir où iels « se situent ». Ces luttes territoriales sont d’ailleurs bien souvent examinées par des chercheur·euse·s se réclamant des courants critiques, qui engagent à une forte réflexivité, afin d’analyser les biais d’enquête, notamment. En effet, au-delà de la seule condition d’accès au terrain, la publicisation du positionnement et de la participation de ces dernier·ère·s à ces luttes est consubstantielle de leur démarche scientifique. Pour des raisons éthiques, iels réfutent toute idée de neutralité, en particulier quand la recherche s’insère au sein de champs de pouvoirs (conflictuels). Si le double ancrage qui en découle – académique et militant – est bien souvent revendiqué dans la littérature scientifique anglophone (voir par exemple Ferreri *et al.*, 2024, p. 470 ; Tubridy, 2024), il peut faire l’objet d’une défiance et être considéré comme moins légitime par les instances politiques et universitaires françaises. Les propositions d’articles reçues pour ce numéro témoignent d’une certaine discrétion des auteur·rice·s sur leur positionnement au cours de ces luttes. Plus largement, ces questions d’engagement s’articulent avec les temporalités des recherches restituées : alors que les chercheur·euse·s réuni·e·s dans ce numéro sont présent·e·s au début des luttes, dans les moments d’ébullition et les acmés de mise en visibilité, on trouve moins d’enquêtes au long cours sur les suites, les échecs et les enlisements de ces mobilisations dans les articles du numéro (sur une observation de mobilisation sur le long terme, voir par exemple Lion [2024]). Par ailleurs, produire de la recherche sur ces luttes territoriales et explorer les émotions qui s’y font jour participent aussi d’une démarche des chercheur·euse·s impliqué·e·s pour légitimer ces dimensions longtemps niées ou ignorées par la recherche urbaine.

### **Ce que la justice spatiale fait aux luttes**

Comment les luttes territoriales définissent-elles la justice, et comment défendent-elles la justice spatiale ? Une approche désormais classique des luttes a pu un temps les réduire à leur caractère de proximité ou de riveraineté, et à une démarche qualifiée de « NIMBY » (*Not in My Backyard* [pas dans mon jardin]). Cette figure caricaturale de l’opposant·e arc-bouté·e sur son intérêt particulier au détriment de

l'intérêt général (Sintomer, 2007) masque un enjeu analytique : quels référentiels de justice sont mobilisés par les acteur-ice-s des luttes, sachant que des référentiels de justice partagés contribuent également à mettre en mouvement des collectifs et donc à favoriser une territorialisation des luttes ?

Les articles présentés dans ce numéro abordent ainsi les luttes territoriales dans leur complexité et interrogent les enjeux de justice qu'elles induisent. Ils font état d'injustices produites par des systèmes de domination structurels et une « violence spatiale » où l'espace constitue un moyen de perpétuer un « ordre social violent » (Allaverdian *et al.*, 2023). Ces injustices sont partie prenante de systèmes spatiaux qui viennent en appui d'une production capitaliste de l'espace (concentration illimitée de capitaux productrice d'inégalités sociales) et d'une variété de dispositifs de prédation ou d'oppression (comme l'apartheid, la colonisation, la surexploitation des ressources naturelles, etc.), et qui font l'objet de contestations. Toutefois, lutter n'implique pas nécessairement un engagement en faveur de plus de justice sociale. La défense d'une fermeture des frontières ou d'une préférence territoriale (nationale, par exemple) existe, et ses partisan-e-s sont nombreux-ses à se mobiliser, notamment dans les urnes.

Ce numéro de JSSJ rassemble des articles qui entreprennent d'analyser des luttes que nous considérons comme territoriales, et qui s'attachent en particulier à qualifier les injustices en jeu, et à détailler les théories de la justice à l'œuvre dans leur diversité (Rawls, 1971 ; Young, 1990 ; Bret, 2015). Ces textes mettent également en évidence comment des représentations concurrentes du juste peuvent coexister au cœur des luttes territoriales.

### **Saisir les luttes par le territoire**

Ce numéro fait suite à de nombreux travaux qui ont démontré l'importance de la dimension spatiale dans l'analyse des mouvements sociaux. Ces contributions se sont notamment attardées sur la manière dont l'espace conditionnait les formes de l'action collective. Pour William Sewell, les mouvements sociaux sont ainsi « façonnés et contraints par l'environnement spatial dans lequel ils s'inscrivent, mais participent également de la production de nouvelles structures et relations spatiales » (2001, p. 5). Dans le but d'apporter un autre regard sur la géographie des mobilisations, nous avons fait le choix de nous appuyer sur la notion de territoire. Si son usage est beaucoup moins répandu que celui d'espace pour saisir les mobilisations sociales, il n'est pour autant pas absent des littératures francophone, anglophone et latino-américaine.

Depuis les années 1980, des débats qui opposent les tenant-e-s de la notion d'espace à ceux qui promeuvent celle de territoire traversent la géographie française

(Ripoll et Veschambre, 2004). Ces deux notions, étroitement liées dans la géographie française, sont bien distinctes et ne sont pas interchangeables. Pour nous, la notion de « territoire » traduit une forme d'appropriation spatiale (Le Berre, 1995), qui résulte d'une action humaine. Cette appropriation pouvant être contestée, nous appréhendons le territoire comme un enjeu de luttes. Ce sont les interventions d'une pluralité d'acteur-ric-e-s, poursuivant des objectifs qui peuvent être divergents ou communs, en fonction de moyens hétérogènes et selon des stratégies évolutives, qui fondent un territoire. Saisir les luttes par le territoire dirige alors l'attention vers les acteur-ric-e-s qui les construisent et soulève la question de « la dimension spatiale du pouvoir » (Klein, 1996, p. 36). Enfin, nous retenons des définitions du « territoire » une dimension idéelle ou immatérielle, mise en avant par la géographie culturelle (Soja, 1971 ; Bonnemaïson, 1981 ; Chivallon, 1999), pour laquelle il se rapporte à un système de représentations et de valeurs qui participe à la cristallisation d'une identité.

Des débats sur ces deux notions sont également présents dans la littérature anglophone. En effet, la conceptualisation de l'espace y est largement dominante, comme le rappelle Fabio Duarte dans un ouvrage de 2017 sur l'espace (*space*), le lieu (*place*) et le territoire (*territory*). Notre propos s'inscrit alors dans la continuité de celui d'auteur-ric-e-s anglophones qui voient dans le territoire un « outil de *praxis* politique produit et contesté » (Ince, 2012, p. 1646), reconnaissant une agentivité à une diversité de groupes sociaux et ne limitant pas à l'État l'exercice d'un pouvoir sur l'espace. Cette approche ouvre notamment la voie à l'analyse de la production de territoires par et depuis des actions collectives, dont certaines se déroulent dans un cadre conflictuel et peuvent ainsi être envisagées en tant que luttes territoriales.

Depuis ce « retour du territoire » (Painter, 2010) dans la littérature anglophone, qui s'est également enrichi d'une perspective féministe (Jackman *et al.*, 2020), plusieurs ouvrages et articles (Escobar, 2008 ; Agnew et Oslender, 2013 ; Routledge, 2015) se sont plus particulièrement intéressés à la manière dont les mouvements sociaux se territorialisent et aux apports de la notion de territoire pour l'étude de l'action collective contestataire, prolongeant par là une approche féconde au sein de la littérature latino-américaine (Sandoval *et al.*, 2017 ; Halvorsen, 2018), et en particulier les travaux du géographe brésilien Bernardo Mançano Fernandes. À partir de sa proximité avec le mouvement des travailleurs ruraux sans terre au Brésil, il développe, en lien avec les travaux de Jean-Yves Martin (2001), le concept de mouvements socioterritoriaux (Fernandes, 2005).

Dans le cadre de ce numéro, nous cherchons à appréhender les luttes comme des actions collectives territorialisées qui s'établissent dans la durée et dans une confrontation avec d'autres organisations (dont des institutions) par la mise en œuvre

d'objectifs politiques nécessitant une appropriation à la fois spatiale et idéale. Les luttes territoriales sont donc définies par la combinaison d'une configuration et d'une appropriation spatiales, d'un substrat culturel immatériel, d'une action politique et d'une inscription évolutive dans le temps long.

Les luttes se territorialisent tout d'abord à travers la mise en application de projets politiques, dans le cadre d'une confrontation avec ceux de l'État et du capital, rappelant que le territoire est toujours le produit d'un rapport de force (Raffestin, 1980). Selon Sam Halvorsen, Mançano Fernandes Bernardo et Valeria Torres Fernanda, « la relation entre un mouvement socioterritorial et l'État (à différentes échelles de gouvernement) est centrale en raison de la dépendance mutuelle ou l'antagonisme qui peut survenir une fois qu'un mouvement atteint une taille suffisante pour revendiquer des ressources politiques et économiques significatives » (2019, p. 1466). Les luttes territoriales naissent alors des interactions entre acteur-ric-e-s, et de la confrontation spatialisée entre des mobilisations sociales et une autorité, souvent représentée par la puissance publique.

Les luttes territoriales étudiées dans ce numéro s'illustrent donc par la place qu'elles accordent à la remise en cause des mécanismes du marché, qui participe également à la transformation des territoires en dehors des cadres institutionnels : ainsi, la production urbaine est saisie comme le produit d'une conception néo-libérale de la société (Hackworth et Moriah, 2006 ; Peck et Tickell, 2002 ; Jessop, 2002). L'État y est l'acteur majeur de l'accroissement des prérogatives du marché privé (du logement, par exemple). Le brouillage des responsabilités inhérent aux politiques urbaines néo-libérales (Swyngedouw, 2011) apparaît alors à travers ces luttes qui ont pour ambition de remédier à des injustices. Les moments de conflits contribuent à mettre au jour des normes et les contraintes de l'action publique ainsi que les idéologies qui les sous-tendent, et à déconstruire les mécanismes de légitimation qui y sont liés (Roy, 2011).

La territorialisation des luttes produit en outre une socialisation politique, par exemple à partir d'une circulation des expériences individuelles et de mise en commun des trajectoires militantes, favorisant le développement de l'activisme. Elle traduit ainsi la politisation de mobilisations qui ne naissent pas, pour la majorité d'entre elles, dans le cadre d'un engagement politique, mais qui articulent progressivement des valeurs sociales à leurs dimensions spatiales, où peuvent notamment se croiser des enjeux de reproduction (travail de la terre ou procréation) et de soin porté à l'espace de l'intime et de la sphère domestique (le domicile, précaire ou durable). Loin de se limiter à une logique de quotidienneté, les luttes territoriales portent donc des enjeux politiques qui sont fortement liés à des revendications en matière de justice : droit au logement, maintien des classes populaires en centre-ville, désenclavement, dépossessions

foncières et expulsions, apartheid... Le passage de l'appropriation d'un espace, souvent familial, à la production d'un territoire traduit de cette façon une montée en généralité des revendications.

Les luttes territoriales se fondent ensuite, dans leur dimension matérielle, sur des configurations spatiales variables et dont les limites ne sont pas fixes. Elles se territorialisent en effet à des échelles plus ou moins vastes, par la combinaison d'une occupation durable et d'occupations temporaires, se distinguent par ailleurs par des dynamiques spatiales de concentration ou au contraire de dispersion, et par des mouvements qui les voient se déplacer d'une périphérie vers un centre ou depuis ce dernier vers des espaces de repli. Les luttes évoluent donc de la défense de lieux menacés, en tant qu'unités spatiales ponctuelles et circonscrites (Piveteau, 2010), vers l'appropriation d'un espace plus vaste, contribuant alors à leur territorialisation. Cette diffusion spatiale s'accompagne d'une circulation des pratiques et des stratégies contestataires, notamment lorsque les luttes analysées s'articulent avec d'autres pour intégrer des revendications plus générales. La dimension matérielle des luttes territoriales se lit ensuite dans une pratique occupationnelle tangible, récurrente et visible (Ripoll et Veschambre, 2005), qui fait de l'espace approprié une ressource stratégique pour faire entendre des revendications en matière de justice.

Néanmoins, cette appropriation matérielle de l'espace ne suffit pas à qualifier les luttes de « territoriales ». En effet, la territorialisation des luttes réside également dans une appropriation symbolique et dans la construction d'une identité collective qui relie la mobilisation à un territoire (voir Keith et Pile, 1993 ; Featherstone, 2008, Halvorsen *et al.*, 2019). De nombreux travaux ont souligné le rôle des affects et des émotions dans l'engagement individuel et collectif (Goodwin *et al.*, 2001 ; Juris, 2008 ; Traïni, 2015 ; Dechézelles et Olive, 2016 ; Melé et Neveu, 2019) et attesté des ressorts liés à l'attachement aux lieux dans la structuration de nombreux mouvements sociaux (Altman et Low, 1992 ; Stedman, 2003 ; Devine-Wright, 2009). Le processus d'attachement, éventuellement construit dans la durée, apparaît comme étant à l'origine d'émotions (colère, peur, tristesse...), elles-mêmes vectrices de mobilisation (Guinard et Tratnjek, 2016). Le territoire est alors un support (et un outil) de manifestation d'émotions collectives d'opposition, tout autant que l'objet de manifestations d'attachement, qui nourrissent également des projets politiques.

Enfin, nous retrouvons dans les articles réunis dans ce numéro une dynamique de pérennisation des luttes et de l'investissement militant, que nous considérons caractéristique des luttes territoriales qui s'inscrivent plus largement dans un processus de territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation (Fernandes, 2005). La territorialisation des mouvements est en effet indissociable d'un ancrage temporel et

spatial de l'action collective. Cette dernière s'ancre alors à la fois dans une histoire, par la défense d'un patrimoine individuel, collectif, ou les deux, et dans une projection temporelle. Les luttes étudiées dans ces textes se font en réaction à une situation, visible à un moment donné. Pour autant, elles relèvent aussi de temporalités plus étendues, où l'objet de la lutte donne lieu à une construction mémorielle liée au territoire. Chaque mouvement cherche de cette manière à s'inscrire dans une histoire locale ou supralocale en partie choisie et mobilisée pour les besoins de la cause. Cette dimension mémorielle et cette histoire politique du territoire – parfois en décalage avec l'histoire officielle – constituent alors une ressource pour les luttes étudiées. La temporalité des luttes est donc centrale dans l'analyse de leur processus, qu'il s'agisse d'une référence à une histoire de lutte, ou à un lien sur le temps long – un ancrage – à un territoire. On observe en outre que les luttes analysées sont relatives à des enjeux qui s'inscrivent dans la durée, qui devient un élément déterminant de leur territorialisation.

### **Articulation des pouvoirs dans les luttes territoriales, entre fabrique ordinaire et informalité**

Issues de la confrontation entre des mobilisations contestataires et des autorités, publiques en particulier, les luttes territoriales participent à une fabrique ordinaire des villes au sens de Jennifer Robinson (2006). Ainsi, si elles peuvent parfois se cristalliser dans des moments de visibilité particulière (manifestations, occupation ponctuelle), une partie des mobilisations étudiées s'inscrivent dans la durée, au quotidien. À distance de mobilisations encadrées, les luttes analysées dans ce numéro sont aussi plus souvent le fait des « subalternes » ou d'« urbains dépossédés » (Bayat, 2007, p. 581). Elles sont décrites ici *per se*, les études proposées se penchant assez peu sur les réponses institutionnelles apportées, pouvant néanmoins se dessiner en creux.

Étudier les luttes territoriales permet ainsi d'analyser les « zones grises » (Yiftachel, 2009), les « arrangements » (Bayat, 2013 ; collectif Inverses *et al.*, 2016), au cœur de la fabrication du territoire, là où ce dernier est discuté et disputé. L'étude de ces mobilisations, traversées par l'articulation entre dimensions informelle et institutionnelle, permet d'aborder le caractère pluriel, ordinaire et négocié de la fabrication des territoires (Bayat, 2013). Ce numéro aide ainsi à cerner plus spécifiquement comment les luttes – contestations localisées, définies dans le temps, et en dehors des arènes de débat public – contribuent non seulement à produire du territoire, mais aussi à brouiller ses processus de fabrication, entre institutionnalisation et informalité.

Les luttes territoriales analysées par les auteur·rice·s de ce numéro ont lieu à distance de répertoires d'actions institutionnalisés (Tilly, 1984). Elles allient ainsi fréquemment des pratiques ayant fortement intégré les contraintes juridiques et d'autres, plus revendicatives, qui relèvent éventuellement de l'illégalité ou, plus souvent, d'une « zone grise ». Elles usent en effet de modes d'action généralement informels et peu institutionnalisés, hybridés de modes de contestation plus formels et réguliers.

Ce numéro montre donc en quoi les luttes territoriales contribuent à contester des formes de gouvernement tout en se situant à l'écart des cadres institutionnalisés, c'est-à-dire en usant de pratiques informelles. Les articles mettent également au jour combien l'action publique est elle-même pétrie d'informalité. Ce fait, déjà bien établi par la littérature, est central dans le déclenchement de certaines luttes. Dans plusieurs textes, le rôle de l'État se caractérise par l'usage de pratiques arbitraires ou bureaucratiques qui peuvent bénéficier aux acteur·rice·s privé·e·s. Elles peuvent en outre se traduire par des pratiques autoritaires, à l'occasion de projets urbains comme au quotidien, dans les dispositifs de violence légale et l'action de la police. Dans les luttes pour plus de justice, l'informalité apparaît alors comme la création active de marges de manœuvre (collectif *Inverses et al.*, 2016) par les militant·e·s, afin d'utiliser de manière tactique (de Certeau, 1990) des failles et des champs des possibles territorialisés.

### **Des articles pour croiser luttes et territoires**

Les objets des luttes étudiées par les auteur·rice·s de ce numéro sont particulièrement divers, ne se limitant ni à l'arène du quartier, ni à l'échelle du projet d'aménagement, ni au contexte de l'urbain dense. Sont en effet analysés ici autant des luttes relatives à l'échelle de bassins de vie que des espaces ruraux, ou des processus urbains non planifiés et ordinaires. Les articles qui composent ce numéro appréhendent tous la relation croisée entre lutte et territoire, en soulevant la diversité des enjeux de justice qui fondent les mobilisations et les hybridations dynamiques de ces dernières, entre informalité et institutionnalisation.

L'article de Margaux de Barros étudie la manière dont la discrimination raciale et la ségrégation sociospatiale héritée de l'apartheid au Cap suscitent une mobilisation contre la gentrification et les expulsions locatives. À partir de cette revendication pour une plus grande justice en matière d'habitat, des occupations ponctuelles ou plus durables permettent une montée en généralité de la lutte et traduisent la dimension territoriale du répertoire d'action utilisé par le mouvement Reclaim the City. En effet,

au-delà d'une simple appropriation physique de l'espace par des actions informelles, la lutte se territorialise par la mise en scène d'une appartenance des classes populaires au quartier de Woodstock, à travers la dimension symbolique que revêtent l'occupation d'un hôpital public en centre-ville, le marquage territorial par les slogans revendicatifs ou encore la pratique de « l'escrache » (pratique de *shaming* localisée).

S'opposant également à des injustices sociales et économiques relatives au logement, les pratiques du collectif Réquisitions, analysées par Annaelle Piva et Oriane Sebillothe, donnent naissance à Paris à un « territoire de la lutte pour le droit au logement [qui] résulte de l'appropriation, même éphémère, de l'espace ». Ce dernier apparaît alors comme un support pour la territorialisation de la lutte, en favorisant sa visibilité et sa médiatisation, et en créant un rapport de force avec les autorités locales. Ainsi, les occupations de bâtiments publics ne se limitent pas à une réponse aux besoins de personnes sans-abri. Elles contiennent une dimension politique de plus grande ampleur qui remet en cause la vacance immobilière et le primat de la valeur d'échange sur la valeur d'usage, et qui permet de « faire territoire par la lutte ». Enfin, les autrices montrent que les interactions avec les pouvoirs publics et la dynamique d'institutionnalisation de l'action collective conduisent à une perte de la capacité d'autogestion des contestataires, construite dans des initiatives informelles, et à leur démobilitation.

Le rôle de la politisation d'un mouvement au départ fondé sur l'occupation d'un espace circonscrit et du changement d'échelle de la mobilisation qu'elle induit dans la territorialisation d'une lutte se retrouve dans le texte de Lucile Garnier. Celui-ci pointe comment la défense des jardins du Bas-Chantenay et des usages quotidiens qui lui sont liés contre un projet d'aménagement rejoint la scène de contestation de la métropolisation nantaise. Il décrit également la manière dont une lutte produit du territoire par une valorisation de la proximité et de pratiques ordinaires comme le jardinage ; en (ré)activant des « attachements [...] projetés sur les qualités d'un territoire à protéger pris en charge par une communauté de voisinage » ; et en inscrivant les revendications du présent dans l'histoire longue d'un territoire familier, support d'« une identification collective qui donne du sens à la coprésence des riverains et politise leur expérience du quotidien ». Les liens de proximité et les communautés préexistantes jouent en effet un rôle essentiel dans le déclenchement de mouvements sociaux (McAdam, 1982 ; Lichterman, 1996).

La territorialisation des luttes se joue donc en partie dans des mécanismes d'identification collective, qui renvoient aux affects liés au territoire et à sa charge symbolique (Piveteau, 1995). Dans son article, Alexis Gumy constate la manière dont la confrontation entre des demandes de justice mobilière, d'une part, et de préservation

de l'environnement, d'autre part, s'établit sur des registres identitaires divergents et des représentations concurrentes du territoire et de son développement. Ainsi, dans le Chablais s'opposent une association pro-mobilité, favorable à une connexion routière et composée notamment d'entrepreneur-se-s locaux-les, et une association réunissant des habitant-e-s d'horizons divers (chasseur-euse-s, randonneur-euse-s), défendant l'enclavement du Chablais comme une ressource. Ces deux groupes structurent leurs mobilisations à partir de ressources informelles, de différentes formes d'expertises d'usage et du capital d'autochtonie (voir Retière, 2003 ; Berthomière et Imbert, 2020) de leurs membres, dans le but que les pouvoirs publics légitiment « une vision territoriale conforme à leurs modes de vie ».

Philippe Lavigne Delville et Momar Diongue montrent, dans le cas de projets immobiliers dans des espaces ruraux de la périphérie de Dakar, au Sénégal, l'opacité juridique qui irrigue les pratiques de prédation foncière de la part des institutions publiques. Les luttes étudiées portent sur les enjeux d'appropriation de terrains occupés de longue date, pour des pratiques agricoles et sacrées (cimetière). L'article explore une lutte territoriale où entrent en concurrence différents types de droit (juridique, coutumier...), fruit du détournement du cadre légal par les institutions publiques. Il revient aussi sur la nécessité dans laquelle se trouvent les collectifs de recourir à des réseaux non officiels pour accéder à quelques informations et documents. La publicisation du conflit par les collectifs de villageois devient ainsi le moyen de s'opposer à ces dépossession. Le travail des auteurs permet de souligner les enjeux distributifs et procéduraux des luttes contre les dépossession foncières, l'usage du droit comme modalité d'action de l'injustice, et le continuum d'informalité dans les pratiques qui participent de l'identification de l'injustice et qui contribuent aux luttes.

Enfin, l'entretien mené par Céline Allaverdian avec Tania Li, qui figure dans la rubrique Espace public, propose un riche échange qui revient sur les situations d'injustices qui ne font pas l'objet de contestation et articulent des contextes locaux et des enjeux globaux. L'absence d'action et le non-recours dans le cas indonésien dont il est question sont présentés comme une situation ordinaire dans un contexte d'injustice et d'accaparement (voire de prédation) de terres dans les espaces ruraux qui, du fait des conditions spatiales et politiques, ne peuvent se construire en territoires. Tania Li met ainsi en évidence l'importance des conditions locales (complexes et rares) pour rendre possible (ou non) une lutte et l'émergence d'un territoire. L'absence de mobilisation n'empêche cependant pas le sentiment d'injustice. Elle montre également comment des pratiques informelles sont aussi une forme de recours, afin de garder l'usage de certains lieux ou pratiques dans un contexte de survie.

Les contributions réunies dans ce numéro viennent donc éclairer les enjeux territoriaux des luttes pour davantage de justice. Les articles y décrivent et analysent des luttes qui articulent des caractéristiques spatiales, politiques, temporelles, culturelles, sensibles et symboliques, construisant le territoire à la fois comme support et comme enjeu multidimensionnel. Ces propositions expriment ainsi le potentiel heuristique de la notion de territoire pour saisir une action collective à la croisée de dynamiques informelles et institutionnelles.

### Pour citer cet article

**Dietrich** Judicaëlle, **Roche** Elise, **Zanetti** Thomas, 2025, « Luttes, territoires et justice spatiale » [“Struggles, territories and spatial justice”], *Justice spatiale / Spatial Justice*, 19 (<http://www.jssj.org/article/luttes-territoires-et-justice-spatiale/>).

### Bibliographie

**Agnew** John, **Oslender** Ulrich, 2013, « Territorialities, sovereignty in dispute: Empirical lessons from Latin America », in Walter Nicholls, Byron Miller, Justin Beaumont (éd.), *Spaces of contention: Spatialities and social movements*, Farnham, Ashgate, p. 121-140.

**Allaverdian** Céline, **Fauveaud** Gabriel, **Tulumello** Simone, 2023, « Violence et production de l'espace » [“Violence and the production of space”], *Justice spatiale / Spatial Justice*, 18 (<http://www.jssj.org/article/violence-et-production-de-lespace/>).

**Altman** Irwin, **Low** Setha M., 1992, *Place Attachment*, New York, Plenum Press.

**Auyero** Javier, 2005, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, p. 123-132.

**Bayat** Asef, 2007, « Radical Religion and the Habitus of the Dispossessed: Does Islamic Militancy Have an Urban Ecology? », *International Journal of Urban and Regional Research*, 31(3), p. 579-590.

**Bayat** Asef, 2013, *Life as politics: How ordinary people change the Middle East*, Palo Alto, Stanford University Press.

**Berthomière** William, **Imbert** Christophe, 2020, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux

- exilés en Ariège », *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38 (<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6832>).
- Bonnemaison** Joël, 1981, « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, 10(4), p. 249-262.
- Bret** Bernard, 2015, *Pour une géographie du juste. Lire les territoires à la lumière de la philosophie morale de John Rawls*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest.
- Chivallon** Christine, 1999, « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et culture*, 31, p. 127-138.
- Collectif Inverses, Morelle Marie, Jacquot Sébastien, Tadié Jérôme, Bautès Nicolas, Bénit-Gbaffou Claire, Maccaglia Fabrizio, Rivelois Jean, Sierra Alexis.**, 2016, « L'informalité politique en ville. 8 chercheurs et 9 villes face aux modes de gouvernement urbain », *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 29 (<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3806>).
- De Certeau** Michel, 1990, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Folio.
- Dechézelles** Stéphanie, **Olive** Maurice, 2016, « Lieux familiers, lieux disputés : dynamiques des mobilisations localisées », *Norois*, 238-239, p. 7-21.
- Devine-Wright** Patrick, 2009, « Rethinking NIMBYism: The role of place attachment and place identity in explaining place-protective action », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 19(6), p. 426-441.
- Duarte** Fabio, 2017, *Space, place and territory: a critical review on spatialities*, Londres, Routledge.
- Escobar** Arturo, 2008, *Territories of difference: Place, movements, life, redes*, Londres, Duke University Press.
- Featherstone** David, 2008, *Resistance, space and political identities: the making of counter-global networks*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- Fernandes** Bernardo Mançano, 2005, « Movimentos Socioterritoriais e Movimentos Socioespaciais: Contribução Teórica para Uma Leitura Geográfica Dos Movimentos Sociais », *Revista Nera*, 8(6), p. 14-34.
- Ferreri** Mara, **García-Lamarca** Melissa, **Obra social Barcelona**, 2024 « Radical Methodological Openness and Method as Politics: Reflections on Militant Research with Squatters in Catalonia », *Antipode*, 56(2), p. 469-491.

- Goodwin** Jeff, **Jasper** James M., **Polletta** Francesca, 2001, *Passionate politics: Emotions and social movements*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Guinard** Pauline, **Tratnjek** Bénédicte, 2016, « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes*, 9 (<https://doi.org/10.4000/cdg.605>).
- Hackworth** Jason, **Moriah** Abigail, 2006, « Neoliberalism, Contingency and Urban Policy: The Case of Social Housing in Ontario », *International Journal of Urban and Regional Research*, 30(3), p. 510-527.
- Halvorsen** Sam, 2018, "Decolonising territory: Dialogues with Latin American knowledges and grassroots strategies" *Progress in Human Geography*, 43(5), p. 790-814.
- Halvorsen** Sam, **Fernandes** Bernardo Mançano, **Torres** Fernanda Valeria, 2019, « Mobilizing territory: socioterritorial movements in comparative perspective », *Annals of the American Association of Geographers*, 109(5), p. 1454-1470.
- Ince** Anthony, 2012, « In the Shell of the Old: Anarchist Geographies of Territorialisation », *Antipode*, 44(5), p. 1645-1666.
- Jackman** Anna, **Squire** Rachael, **Bruun** Johanne, **Thornton** Pip, 2020, « Unearthing feminist territories and terrains », *Political Geography*, 80, p. 1-12 (<https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2020.102180>).
- Jessop** Bob, 2002, « Liberalism, Neoliberalism, and Urban Governance: A State-Theoretical Perspective », *Antipode*, 34(3), p. 452-472.
- Juris** Jeffrey S., 2008, *Networking futures: The movements against corporate globalization*, Durham, Duke University Press.
- Keith** Michael, **Pile** Steve (eds.), 1993, *Place and the politics of identity*, Londres/New York, Routledge.
- Klein** Juan-Luis, 1996, « Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile ». *Coopératives et développement*, 28(1), p. 31-42.
- Le Berre** Maryvonne, 1995, « Territoires », in Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 618-638
- Lichterman** Paul, 1996, *The search for political community: American activists reinventing commitment*, New York, Cambridge University Press.

- Lion** Gaspard, 2024, *Vivre au camping : un mal-logement des classes populaires*, Paris, Le Seuil.
- Mahoudeau** Alex, 2016, « Social Movements in Human Geography: a literature review » (<https://tcatf.hypotheses.org/51>, consulté le 19/11/2024).
- Mathieu** Lilian, 2012, « Territoires et mises en espace des mobilisations », in Yvon Le Caro, Régis Keerle, Sylvie Ollitrault, Yves Bonny, *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 185-195.
- McAdam** Doug, 1982, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press.
- McAdam** Doug, **Tarrow** Sydney G., **Tilly** Charles, 2001, *Dynamics of Contention*, New York, Cambridge University Press.
- McFarlane** Colin, 2012, « Rethinking Informality: Politics, Crisis, and the City », *Planning Theory & Practice*, 1(13), p. 89-108.
- Martin** Jean-Yves, 2001, *Les Sans-terre du Brésil. Géographie d'un mouvement socio-territorial*, Paris, L'Harmattan.
- Melé** Patrice, **Neveu** Catherine, 2019, « Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action », *L'Espace politique*, 38 (<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6681>).
- Miller** Byron A., 2000, *Geography and Social Movements. Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area*, Minneapolis-Londres, Minnesota University Press.
- Miller** Byron, **Martin** Deborah, 2000, « Missing geography: Social movements on the head of a pin », in Byron Miller (éd.), *Geography and social movements. Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area*, Minneapolis-Londres, Minnesota University Press, p. 1-38.
- Pailoux** Anne-Laure, **Ripoll** Fabrice, 2019, « Géographie(s) des mobilisations », *Carnets de géographes*, 12 (<https://doi.org/10.4000/cdg.5142>).
- Painter** Joe, 2010, « Rethinking territory », *Antipode*, 42, p. 1090-1118.
- Peck** Jamie, **Tickell** Adam, 2002, « Neoliberalizing Space » *Antipode*, 34(3), p. 380-404.
- Piveteau** Jean-Luc, 1995, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *L'Espace géographique*, 24(2), p. 113-123.

- Piveteau** Jean-Luc, 2010, « Lieu et territoire : une consanguinité dialectique ? », *Communications*, 87, p. 149-159.
- Raffestin** Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec.
- Rawls** John, 1971, *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil.
- Retière** Jean-Noël, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 16(63), p. 121-143.
- Ripoll** Fabrice, 2008, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et Sociétés*, 134, p. 83-97.
- Ripoll** Fabrice, **Veschambre** Vincent, 2004, « Du territoire à l'appropriation de l'espace : vers une articulation de l'idéal et du matériel dans l'analyse des rapports sociaux », in *L'idéal et le matériel en géographie*, actes du colloque Géopoint 2002, p. 195-199.
- Ripoll** Fabrice, **Veschambre** Vincent, 2005, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norôis*, 195, p. 7-15.
- Robinson** Jennifer, 2006, *Ordinary cities: between modernity and development*, Londres, Routledge.
- Routledge** Paul, 2015, « Territorialising movement: The politics of land occupation in Bangladesh », *Transactions of the Institute for British Geographers*, 40(4), p. 445-463.
- Roy** Ananya, 2009 « Strangely Familiar: Planning and the Worlds of Insurgence and Informality », *Planning Theory*, 8(1), p. 7-11.
- Roy** Ananya, 2011 « Slumdog Cities: Rethinking Subaltern Urbanism: Rethinking subaltern urbanism », *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(2), p. 223-238.
- Rui** Sandrine, 2010, « Mouvements sociaux », in Serge Paugam (éd.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 82-83.
- Sandoval** Maria F. Lopez, **Robertsdotter** Andrea, **Paredes** Myriam, 2017, « Space, power and locality: The contemporary use of territorio in Latin American geography », *Journal of Latin American Geography*, 16(1), p. 43-67.

- Sewell** William H., 2001, « Space in Contentious Politics », in Ronald R. Aminzade, Jack A. Goldstone, Doug McAdam, Elizabeth J. Perry, William H. Sewell, Sidney Tarrow, Charles Tilly (éds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 51-89.
- Sintomer** Yves, 2007, *Le pouvoir au peuple : jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Soja** Edward W., 1971, *The political organization of space*, Washington, Commission on College Geography.
- Stedman** Richard C., 2003, « Is It Really Just a Social Construction? The Contribution of the Physical Environment to Sense of Place », *Society & Natural Resources*, 16(8), p. 671-685.
- Swyngedouw** Erik, 2011, « The antinomies of the post-political and post-democratic city », communication in the Museum of Modern Art, Varsovie (15/10/2011).
- Tilly** Charles, 1984, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 44(1), p. 89-108.
- Traïni** Christophe (éd.), 2015, *Émotions et expertises*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Tubridy** Fiadh, 2024 « Militant Research in the Housing Movement: The Community Action Tenants Union Rent Strike History Project », *Antipode*, 56(3), p. 1027-1046.
- Yiftachel** Oren, 2009, « Critical theory and "gray space": Mobilization of the colonized », *City*, 13(2-3), p. 246-263.
- Young** Iris Marion, 1990, *Justice and the politics of difference*, Princeton, Princeton University Press.